



Développer le territoire agricole en partenariat

(Lac-Etchemin, le jeudi 23 janvier 2014) – La troisième édition de la Journée régionale sur le développement de la zone agricole s'est déroulée cette année à Lac-Etchemin, sous le thème *Agir en partenariat*. Le thème s'est traduit concrètement par la présentation de projets dans lesquels ont collaboré entreprises agricoles et organismes de développement économique. L'événement présenté par la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches s'est tenu en collaboration avec la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) et la MRC des Etchemins.

Plusieurs agriculteurs et décideurs du monde agroalimentaire régional, ainsi que de nombreux élus de toute la Chaudière-Appalaches étaient sur place, le lundi 20 janvier : maires, préfets, ainsi que Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse, et M. André Spénard, député de Beauce-Nord.

Le territoire

M. Luc Pelletier, de la direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ a dressé un portrait agroalimentaire de la région, rappelant entre autres que les productions acéricoles, porcines, laitières, avicoles et bovines sont les plus importantes de la région, en matière des revenus totaux et du nombre d'entreprises. Selon les statistiques les plus récentes, Chaudière-Appalaches compte 5 408 entreprises agricoles et le secteur agroalimentaire y représente 33 400 emplois.

Des résultats préliminaires de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) obtenus dans le cadre d'un projet pilote en Chaudière-Appalaches afin de développer une méthodologie permettant de classifier et de déterminer l'évolution de la couverture terrestre ont été présentés. Ainsi, la superficie des terres agricoles de la région aurait diminué de plus de 250 km² entre 2001 et 2006.

M. Rémy Ten Have de Financement agricole Canada (FAC) a fait connaître des résultats surprenants à propos d'un sondage sur l'optimisme en agriculture. Alors que la population canadienne en général estime que les producteurs agricoles vivent diverses difficultés, les producteurs eux-mêmes sont nettement plus positifs.

M. Ten Have a ainsi présenté un programme de FAC visant à corriger certaines fausses perceptions en agriculture, nommé *L'agriculture plus que jamais*. Cette initiative comprend un site Internet, www.agricultureplusquejamais.ca, laquelle contient des contenus variés à partager sur les réseaux sociaux et du matériel promotionnel.

Des projets stimulants

Des représentants des divers CLD et SADC de la région ont pris la parole pour décrire la structure, le rôle et le mandat de leurs organismes respectifs. Les personnes qui ont des projets d'affaires en



Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

agroalimentaire peuvent bénéficier d'aides des CLD et des SADC, aides qui varient d'un organisme à l'autre. Plusieurs aides existent pour les jeunes entrepreneurs, les travailleurs autonomes, les projets d'économie sociale ou tout autre projet de démarrage.

Chacun des organismes de développement économiques présents ont exposé des projets réalisés au cours des dernières années ou en cours de réalisation. Entre autres, M. Christian Roy producteur agricole de Saint-Joseph-des-Érables et 10 autres producteurs de l'endroit ont reçu l'appui du CLD et de leur municipalité pour remettre en culture 150 arpents de terre en friche, dans le cadre du Projet des Érables. En plus de l'intérêt économique que cela représente pour la dizaine de producteurs agricoles qui l'ont suivi dans son aventure, cela contribue aussi à maintenir les beaux paysages propres à ce secteur.

Un projet pilote sur la culture et le conditionnement de grains destinés à la consommation humaine dans la MRC de Beauce-Sartigan a également retenu l'attention. La formation d'un regroupement de producteurs et de transformateurs alimentaires ainsi que la mise en place d'un centre de stockage et de traitement des grains font partie de ce projet. Le projet consiste à vérifier la rentabilité d'un projet qui doterait les producteurs et transformateurs d'un circuit court de grains à consommation humaine pour écouler leur production dans la région et ailleurs au Québec.

« Que ça soit par le biais d'un CLD ou d'une SADC, on a vu aujourd'hui qu'il existe différentes ressources pour supporter financièrement ou accompagner les producteurs qui ont des projets innovateurs. D'ailleurs, on a pu en découvrir plusieurs aujourd'hui. C'est stimulant de constater toute l'ingéniosité de nos producteurs quand vient le temps de lancer de nouveaux projets d'affaires. Plusieurs développent de nouveaux créneaux et c'est tant mieux pour l'ensemble de l'économie régionale », de commenter le président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, M. Paul Doyon.

– 30 –

Informations supplémentaires : Pierre Giguère

*Directeur régional adjoint, responsable en aménagement,
en développement régional et en environnement
Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches
418 228-5588
pgiguere@upa.qc.ca*

Source : **Frédéric Poulin**
*Responsable des communications
Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches
418 228-5588, poste 1264
Cellulaire : 418 222-8720
fpoulin@upa.qc.ca*